

Avis important aux fournisseurs de soins dentaires au sujet du programme Beaux sourires Ontario

Apport de modifications au Guide des services dentaires et des honoraires de Beaux sourires Ontario

Le Ministère de la Santé et des Soins de longue durée avise les fournisseurs de soins dentaires des modifications apportées à certaines procédures figurant dans le Guide des services dentaires et des honoraires de Beaux sourires Ontario à l'intention des dentistes entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Ces modifications ont été apportées afin de refléter les modifications apportées au 2017 ODA Suggested Fee Guide for General Practitioners© (guide des honoraires des omnipraticiens suggérés par l'Association dentaire de l'Ontario) à la suite de changements apportés au Guide du système de codification standard et du répertoire des services de 2017. Les procédures visées sont les suivantes :

- 00011 – Première consultation dentaire/orientation (modification du code et de la description)
- Ajout d'explications supplémentaires précédant les codes liés au traitement radiculaire
- Ajout d'une note précédant les codes 72311 à 72339, ablations (extractions), racines résiduelles

Ministère de la Santé et des Soins de longue durée

- Nouvelle note précédant le code 76951, repositionnement de dents déplacées par traumatisme
- Nouvelle note précédant les codes 92421 à 92429, Sédation orale – sédation suffisante pour nécessiter des soins de surveillance
- Note révisée précédant les codes 92431 à 92439, Protoxyde d'azote avec sédation orale
- Nouvelle note précédant les codes 92441 à 92449, Sédation consciente parentérale

Des modifications ont également été apportées aux limites dans le Guide des services dentaires et des honoraires de Beaux sourires Ontario en ce qui touche les procédures suivantes :

Dentistes

- 12101 – Traitement au fluorure, application topique (limite modifiée)
- 13601 – Application topique d'agents antimicrobiens ou reminéralisants aux tissus durs (description et limite modifiées)

Fournisseurs de soins autres que les dentistes

- 00611 – Applications de fluorure, Application topique en cabinet (limite modifiée)
- 00606/7 – Application d'agents anticariieux ou antimicrobiens (limite modifiée)

Ministère de la Santé et des Soins de longue durée

Pour toute question ou pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Accerta au 416-363-3377 ou sans frais au 1-877-258-2658.

*Cet avis est disponible en anglais sur le site Web du ministère de la Santé et des Soins de longue durée : <http://www.health.gov.on.ca/fr/pro/programs/dental/>